

Rapport **annuel** 2002 2003

Ordre des techniciennes et techniciens dentaires du Québec



Mai 2003



Sommaire

- 3 Lettres de présentation
- 4 Rapport du Président
- 6 Répartition régionale
des membres du Bureau
- 6 Liste des réunions du Bureau
- 7 Liste des principales
résolutions adoptées par le Bureau

RAPPORT DES COMITÉS

- 8 Directeur de laboratoires
- 8 Vision d'avenir de la profession
- 9 Discipline
- 9 Finances et Régie interne
- 10 Communications
 - Bulletin, répertoire et site Internet
- 11 Formation continue
 - Liste des cours de formation continue
et de perfectionnement
- 12 Inspection professionnelle
- 13 Normes d'équivalence
- 13 Promotion et Journées dentaires
- 14 Révision des plaintes
- 14 Le Syndic
- 15 Tableau des membres
- 17 États financiers au 31 mars 2003

NOTE

Dans la mesure du possible les textes sont féminisés
et l'usage occasionnel du masculin comme neutre
vise uniquement à les alléger

Québec, mai 2003

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale
Assemblée nationale
Québec (Québec)

Monsieur le Président,

Conformément à la Loi, il me fait plaisir de vous présenter le rapport annuel de l'OTTDQ pour l'année financière du 1^{er} avril 2002 au 31 mars 2003.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

**Le ministre responsable de l'application
des lois professionnelles,
Marc Bellemare**

Montréal, mai 2003

Monsieur Marc Bellemare
**Ministre responsable de l'application
des lois professionnelles**
Assemblée nationale
Québec (Québec)

Monsieur le Ministre,

Conformément à la Loi, il me fait plaisir de vous présenter notre rapport annuel pour l'année financière du 1^{er} avril 2002 au 31 mars 2003.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

**Le président,
Raymond Haché, t.d.**

Montréal, mai 2003

Monsieur Jean K. Samson
Président
Office des professions du Québec
Québec (Québec)

Monsieur le Président,

Conformément à la Loi, il me fait plaisir de vous présenter notre rapport annuel pour l'année financière du 1^{er} avril 2002 au 31 mars 2003.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

**Le président,
Raymond Haché, t.d.**

Rapport du président

DIRECTORAT DE LABORATOIRE

Depuis 1976, dans tous les rapports annuels de l'Ordre, les présidents ont souhaité - avec l'appui des membres - la mise en place d'une Loi sur le directeur d'un laboratoire de prothèses dentaires. Cette Loi a été adoptée par le Gouvernement en juillet 2000 et était assortie de l'obligation pour l'Office des professions du Québec de fixer des normes concernant :

- la délivrance et la détention du permis
- l'exploitation du laboratoire

C'est donc le 20 mars 2003 que la réglementation est entrée en vigueur. On peut donc maintenant dire que l'objectif principal que nous nous étions fixés il y a une trentaine d'années a été atteint. Durant cette longue période, nous avons dû faire et refaire nos devoirs. Les résultats obtenus ne sont peut-être pas à notre entière satisfaction, mais notre compétence professionnelle a enfin été reconnue par une Loi.

Je tiens à remercier tous les membres et particulièrement les administrateurs et les administratrices dont la vision et la conviction ont permis que la démarche aboutisse à cette reconnaissance professionnelle qui nous permet maintenant d'accomplir plus efficacement notre mandat de protection du public et de confirmer la compétence des techniciens(nes) dentaires dans l'équipe des soins dentaires.

MOBILITÉ DE LA MAIN D'OEUVRE

Nous avons terminé le mandat qui nous avait été confié par les intervenants des provinces canadiennes auprès de Ressources humaines Canada. Les différents organismes ont convenu de se rencontrer annuellement et que cette rencontre soit organisée par une des provinces participantes. Les éléments de discussion portent sur la formation, l'accréditation des écoles et la notoriété des techniciens(nes) dentaires. Nous nous sommes engagés à participer à ces rencontres.

VISION D'AVENIR DE LA PROFESSION

Qu'il s'agisse du travail du comité, de l'analyse des résultats du sondage auprès des membres ou de la consultation du groupe témoin, les voies d'action sont convergentes :

1. **Le directeur de laboratoire.**
2. **La formation**, en mettant l'accent sur la fabrication par ordinateur, la dentisterie esthétique et l'implantologie. L'idée de former des auxiliaires mérite aussi d'être examinée plus à fond tout comme le souhait de cours concentrés pour les membres.
3. **Le rayonnement de la profession** auprès des dentistes et du public en général en jouant l'aspect de la fierté d'exercer et l'évidente utilité du technicien / technicienne pour l'amélioration de la qualité de vie des patients.
4. **La notoriété / la protection du titre.**

Directeur de laboratoire

Les enjeux : la mise en place et l'adoption de la réglementation, ainsi que de la structure de fonctionnement.

L'objectif : s'assurer la concrétisation du directeur de laboratoires avant le 30 juin 2003 et conserver le leadership de ce dossier.

Formation

Les enjeux : l'intensification et diversification de la formation, la formation d'auxiliaires et des cours concentrés pour les membres.

L'objectif : que la profession soit reconnue pour la qualité et la pertinence de la formation de ses membres.

Les stratégies : établir une alliance avec un établissement collégial ou universitaire de manière à obtenir un plan quinquennal de formation sur mesure accessible partout au Québec.

Favoriser le développement des compétences de tous les membres.

Rayonnement de la profession

Les enjeux : le rapprochement avec les dentistes et une meilleure connaissance par le public.



L'objectif : promouvoir l'image de marque et le rayonnement de la profession et favoriser l'appréciation spontanée de la profession.

Les stratégies : renforcer l'importance du technicien(ne) dans la notion d'équipe de soins dentaires et mettre sur pied un programme de relations publiques.

Notoriété – protection du titre

Les enjeux : la confusion avec les denturologistes, la réserve du titre de prothésiste dentaire, la délégation et la réservation d'actes et l'usurpation du titre.

L'objectif : s'assurer que seules les personnes possédant la formation adéquate et qui sont reconnues par l'Ordre puissent pratiquer en utilisant les titres de technicien(ne) dentaire ou prothésiste dentaire.

Les stratégies : remplacer le titre de technicien(ne) dentaire par celui de prothésiste dentaire. Promouvoir activement ce titre et régulariser la situation en regard des actes en bouche.

IDENTIFICATION PROFESSIONNELLE

Dans un désir de s'accorder avec l'ensemble de la francophonie et de confirmer notre identité professionnelle, nous avons, à la suite de la consultation auprès des membres, entrepris plusieurs recherches qui ont toutes confirmé l'équivalence du titre de prothésiste dentaire avec celui de technicien dentaire, sans oublier la mise en garde de l'Office de la langue française qui précise qu'il ne faut pas confondre prothésiste dentaire avec denturologiste. Dans le dernier rapport annuel, les administrateurs avaient unanimement décidé d'utiliser le titre de prothésiste dentaire et les initiales correspondantes, mais malheureusement l'Office des professions du Québec nous a signifié de modifier ce rapport par une note au lecteur afin de corriger cette situation, et ce, compte tenu que le titre n'est pas encore réservé. Nous allons toutefois poursuivre cette démarche, qui nous semble légitime, afin d'harmoniser notre identification professionnelle à l'ensemble de la francophonie. Un dossier à suivre.

MISE À JOUR DU SYSTÈME PROFESSIONNEL

Le rapport du groupe ministériel sur les professions de la santé a résulté en une Loi pour le secteur public. En ce qui concerne le secteur privé, nous en sommes encore à l'étape du rapport et des recommandations. Nous suivons donc ce dossier et serons vigilants sur tous les points qui nous concernent, à savoir, la fabrication et la réparation de prothèses dentaires amovibles.

ET POUR CONCLURE...

Nous avons eu quelques changements au sein du Bureau : Mme Hélène Filion a renouvelé son mandat d'administratrice, M. Éric Choquette s'est joint à l'équipe pour un mandat de quatre ans et Mme Lise Gauthier qui a été nommée par l'Office des professions pour représenter le public, s'est également jointe aux administrateurs et administratrices en place, pour une période de quatre ans. M. Nathan Cohen a été nommé trésorier et M. Denis Robert vice-président. Je les remercie tous et toutes pour leur implication et leur soutien dans tous les dossiers que nous devons gérer.

C'est sans aucun doute le directeur de laboratoire qui a été le point marquant de cette année 2002-2003. La mise en place de la réglementation m'a permis d'échanger avec vous, et il nous reste maintenant à implanter adéquatement cette nouvelle réglementation.

J'aimerais remercier encore une fois ceux et celles qui ont fait en sorte que les techniques dentaires soient et demeurent une profession reconnue et dont le rayonnement va croître dans l'avenir.

Et finalement, je tiens à remercier chaleureusement Mmes Catherine Arnoult, Céline Hardy, Térésa Carvalho, Diane Dulong, Thérèse Chassé et notre directrice générale et secrétaire, Mme Linda Carbone, pour l'excellent travail qu'elles réalisent, leur dévouement constant et l'attention qu'elles portent dans l'atteinte de l'excellence.



Raymond Haché, t.d.
Président de l'OTTDQ

Répartition régionale des membres du bureau

Administratrices et administrateurs élus

Raymond Haché, t.d., président	Ouest	(16)
Denis Robert, t.d., vice-président	Ouest	(06)
Nathan Cohen, t.d., trésorier	Ouest	(06)
Éric Choquette, t.d.	Ouest	(16)
Hélène Filion, t.d.	Ouest	(16)
Guylaine Gagnon, t.d.	Est	(03)

Administratrice et administrateur nommés par l'Office des professions

Rosaire Cayer
Lise Gauthier

Personnel permanent pour l'année 2002-2003

Pageau Goyette & Associés

Directrice générale et secrétaire	Linda Carbone
Adjointe administrative	Catherine Arnoult
Service aux membres	Céline Hardy
	Térèse Carvalho
Comptabilité	Diane Dulong
Réception	Thérèse Chassé

Liste des réunions du bureau

Cinq réunions du Bureau

lundi 13 mai 2002
lundi 17 juin 2002
Mardi 24 septembre 2002
Mardi 3 décembre 2002
Mardi 25 février 2003

Une assemblée générale annuelle s'est tenue au Palais des congrès de Montréal le **mardi 28 mai 2002**

Le Bureau n'a pas tenu d'assemblée spéciale.



Liste des principales résolutions adoptées par le Bureau

- Adoption du Rapport annuel 2002-2003, des états financiers, des prévisions budgétaires et recommandation de nomination du vérificateur pour l'année 2003-2004.
- Adoption du projet de Règlement modifiant le Code de déontologie des membres de l'OTTDQ.
- Adoption du projet de Règlement sur les effets et les laboratoires.
- Établissement des frais d'intégration dans le cadre de la mobilité de la main-d'œuvre : ouverture de dossier 200 \$ + taxes, formation sur les Lois et Règlements 250 \$ par jour + taxes.
- Nomination de M. Raymond Haché comme représentant de l'OTTDQ au conseil du C.I.Q.
- Nomination de M. Alfred Guirguis comme syndic-adjoint à Mme Joanne Goudreault.
- Nomination de Mme Hélène Fillion, t.d. au poste d'administratrice pour la région Ouest.
- Nomination de M. Nathan Cohen, t.d. au poste de trésorier.
- Nomination de Mme Lise Gauthier comme membre du comité des Communications.
- Nomination de M. Rosaire Cayer comme membre du comité de Révision des plaintes.
- Annulation de l'équivalence automatique pour les étudiants du Collège George Brown qui devront désormais suivre le processus des normes d'équivalence.
- Annulation des frais de réintégration pour l'année 2002-2003.
- Nomination de M. Éric Choquette, t.d., au poste d'administrateur pour la région Ouest.
- Établissement du coût de production de la lettre de conformité dans le cadre de la mobilité de la main d'œuvre (200 \$).
- Nomination de Mme Hélène Fillion, t.d., au poste de suppléante au Conseil Interprofessionnel du Québec.
- Nomination de M. Denis Robert, t.d., au poste de vice-président de l'OTTDQ avec renouvellement à tous les ans en même temps que les mandats des comités.
- Reconnaissance des membres qui portent le titre de « Registered Dental Technologist/Technician » comme ayant la formation équivalente pour se prévaloir de l'entente sur la mobilité de la main-d'œuvre.
- Attribution d'un nouveau numéro aux membres qui ont été radiés et qui réintègrent l'Ordre en dehors de l'année en cours.
- Adoption du projet de Loi 180 portant sur la levée du secret professionnel en vue d'assurer la protection des personnes.
- Adoption du coût du permis de directorat à 500 \$ et des frais d'ouverture de dossier à 50 \$ (+ taxes) pour les membres et à 200 \$ (+ taxes) pour les non-membres.
- Résolution d'intégrer l'assurance responsabilité professionnelle à même la cotisation des membres en autant que la proposition de l'assureur nous parvienne avant l'envoi du renouvellement de la cotisation pour l'année 2003-2004.
- Sur proposition de Nathan Cohen, t.d., dûment appuyée par Rosaire Cayer, la nouvelle grille tarifaire pour le remboursement des frais est adoptée à l'unanimité.
- Adoption du document pour la réforme des examens d'intégration dans le cadre des normes d'équivalence.
- Résolution de donner un montant de 1 000 \$ par année pendant cinq ans au fond de développement du Collège Édouard-Montpetit, soit de 2003 à 2008.
- Proposition de la candidature de Mme Guylaine Gagnon, t.d., comme récipiendaire du Prix Mérite du CIQ pour l'année 2003.

Rapport des comités

Directorat de laboratoire

Membres du comité

Responsable Raymond Haché, t.d.
Guylaine Gagnon, t.d.
Linda Carbone, c.a.é.

Mandat

Poursuivre les démarches pour la mise en application de la réglementation dans les laboratoires de prothèses dentaires du Québec.

Nombre de réunions : 1

Rapport

Après le dépôt du rapport du comité d'experts, l'Office des professions du Québec nous a présenté le projet de règlement sur le directeur d'un laboratoire de prothèses dentaires afin que nous puissions émettre nos commentaires avant l'adoption par les membres de l'Office des professions. Ce projet de règlement a été transmis aux membres de l'OTTDQ pour commentaires pour une période de 30 jours et, après une longue attente, il a finalement été adopté par le Conseil des ministres, puis déposé à la *Gazette officielle du Québec* et il est entré en vigueur le 20 mars 2003.

Vision d'avenir de la profession

Membres du comité

Responsable Raymond Haché, t.d.
Nathan Cohen, t.d.
Hélène Filion, t.d.
Linda Carbone, c.a.é.

Mandat

Déterminer les principaux enjeux relatifs au développement de la profession et définir des solutions susceptibles de relever les défis de l'avenir par une planification stratégique appropriée.

Nombre de réunions : 2

Rapport

Le comité a procédé à l'analyse du sondage auprès des membres et du groupe témoin. Cette démarche nous a guidés pour l'établissement d'un plan d'action prioritaire pour les prochaines années, à savoir :

- le directeur de laboratoire
- la visibilité de la profession
- la formation
- la reconnaissance professionnelle et la notoriété.

Rapport des comités

suite

Discipline

Membres du comité

Responsable M^e Alain Riendeau, avocat
Georges Tsichlis, t.d., secrétaire
Marc Desjardins, t.d.

Mandat

Recevoir et traiter toute plainte formulée contre un professionnel, membre de l'Ordre ou qui a été membre de l'Ordre, pour une infraction commise aux dispositions du Code des professions, de la Loi constituant l'Ordre ou des règlements adoptés conformément au Code des professions ou à la Loi constitutive, durant l'exercice de sa profession.

Nombre de réunions : 0

Rapport

Le comité de Discipline n'ayant été saisi d'aucune plainte au cours de l'exercice 2002-2003, il n'a eu aucune activité.

Finances et Régie interne

Membres du comité

Responsable Raymond Haché, t.d.
Linda Carbone, c.a.é.
Nathan Cohen, t.d.

Mandat

Préparer les prévisions budgétaires pour adoption par le Bureau et en assurer le suivi. Négocier les ententes de gestion avec la firme mandatée pour l'administration. Informer le Bureau des modifications à apporter au budget.

Nombre de réunions : 5

Rapport

Tel que dicté par son mandat, le comité a effectué son travail de surveillance et d'analyse financière de l'Ordre. Ainsi, les états financiers, les prévisions budgétaires et les négociations de l'entente de gestion ont été réalisés normalement.

Rapport des comités

suite

Communications

Membres du comité

Responsable Denis Robert, t.d.
Lise Gauthier
Catherine Arnoult

Mandat

Diffuser le plus efficacement possible toutes les informations pertinentes aux membres de l'OTTDQ par le biais d'un bulletin paraissant cinq fois par année. Établir un lien fonctionnel entre le milieu dentaire québécois et tous les professionnels de l'Ordre par l'élaboration et la distribution d'un répertoire des membres. Augmenter le rayonnement de la profession par l'utilisation des nouvelles technologies de l'information.

Rapport

Le bulletin «Un peu d'Ordre» est toujours et encore le moyen par excellence pour diffuser l'information directement aux membres. On peut d'ores et déjà supposer que de plus en plus de personnes auront envie de participer à la rédaction de cet outil.

Le répertoire des membres remplit bien le rôle pour lequel il a été conçu. Il ne nous reste plus qu'à souhaiter que plusieurs pages de membres viennent s'y ajouter.

Depuis que l'Ordre des techniciennes et techniciens dentaires du Québec est présent dans le cyberspace, les clics se multiplient. Notre site Internet doit se peaufiner au point de devenir incontournable pour tous ceux qui s'intéressent de près ou de loin à la prothèse dentaire au Québec.

Bulletin

Membres du comité

Responsable Denis Robert, t.d.
Chucri Chemali, t.d.
Nathan Cohen, t.d.
Hélène Fillion, t.d.
Guylaine Gagnon, t.d.
Catherine Arnoult

Nombre de réunions : 1

Site Internet

Membres du comité

Responsable Denis Robert, Pr.d.
Bruno Berlatie, Pr.d.
Émilie Brulé, Pr.d.
Julie Jacob, Pr.d.
Catherine Arnoult

Nombre de réunions : 3



Rapport des comités

suite

Formation continue

Membres du comité

Responsable Denis Robert, t.d. Hélène Filion, t.d.
Chucric Chemali, t.d. Guylaine Gagnon, t.d.
Nathan Cohen, t.d. Catherine Arnoult

Mandat

Assister les membres de l'Ordre des techniciennes et techniciens dentaires du Québec dans leur perfectionnement professionnel par la présentation de conférences et de cours adaptés à leur réalité et aux exigences d'aujourd'hui.

Nombre de réunions : 3

Rapport

La tendance qui fait que les fabricants de matériel dentaire misent sur les technologies de pointe pour offrir aux prothésistes des appareils automatiques se confirme. Les sujets abordés sont témoins du virage technologique que notre profession prend de plus en plus serré. Il est de toute façon impératif pour nous de rester informés, sinon bien malin celui qui pourra séparer le bon grain de l'ivraie. Quoi qu'il en soit, les attachements dentaires, et a fortiori les implants, restent des sujets actuels, en constante évolution.

Liste des cours de formation continue et de perfectionnement

13 avril 2002 À Québec, avec l'aimable collaboration de la Faculté Dentaire de l'Université Laval et de la compagnie 3I Canada, vous avez pu suivre une journée de cours sur les implants. Le conférencier pour cet événement était le Dr Louis de Koninck.

14 mai 2002 À Montréal. Avec le distributeur Servident et la compagnie X-Rite.
Conférencier : M. Tom Speed - Sujet : Prise de teinte avec le Shade Vision System™

15 mai 2002 À Québec. Avec le distributeur Servident et la compagnie X-Rite.
Conférencier : M. Tom Speed - Sujet : Prise de teinte avec le Shade Vision System™

23 mai 2002 À Montréal. Avec le distributeur Ordent et la compagnie Rhein 83.
Conférencier : M. Renato Marti - Sujet : Le système d'attachements dentaires de Rhein 83

25 mai 2002 À Longueuil. Avec le distributeur Ordent et la compagnie Rhein 83.
Professeur : M. Renato Marti
Cours d'une journée sur le système d'attachements dentaires de Rhein 83.

28 mai 2002 À Montréal. Avec la compagnie Cynovad. Conférencier : M. André Archambault
Conférence en après-midi sur le ShadeScan System™, dans le cadre des journées dentaires du Québec.

25 octobre 2002 À Longueuil. Avec le laboratoire Ceratitane et la compagnie Dentaurum.
Conférencier : M. Bruno Destison
Conférence en soirée sur le titane en milieu dentaire, en collaboration avec Dentechnica du Québec.

5 novembre 2002 À Montréal. Avec la compagnie Cynovad.
Conférenciers : Mme Claire Bazinet et M. Jean-Marc Pérot
Sujet : La CFAO selon Cynovad : Pro 50™ et ShadeScan System™

12 novembre 2002 À Québec. Avec la compagnie Cynovad.
Conférenciers : Mme Claire Bazinet et M. Jean-Marc Pérot
Sujet : La CFAO selon Cynovad : Pro 50™ et ShadeScan System™

26 novembre 2002 Soirée conférence présentée par le distributeur Synca et la compagnie Pentron.
Conférencier : M. Stefan Borenstein Sujet : Les produits Pentron, la céramique Avanté™

Rapport des comités

suite

Inspection professionnelle

Membres du comité

Responsable Jean-Yves Labrosse, t.d.
Albénio Doiron, t.d.
Nathalie Ruel, t.d.
Linda Carbone, c.a.é.

Inspecteurs nommés par le Bureau pour l'année 2002-2003

Régions Ouest et Est : Michel Rodrigue, t.d., Josée Côté, t.d.

Nombre de réunions : 1

Mandat

Voir à l'application du programme de surveillance générale de l'exercice de la profession mis à jour par le comité d'inspection. Procéder, si nécessaire, à une enquête sur la compétence professionnelle d'un membre. Participer aux différentes activités d'actualisation ou aux réunions organisées par le Conseil interprofessionnel du Québec.

Nombre d'inspections réalisées auprès des membres : 43

Rapport

Le comité n'a émis aucun constat d'enquête.

Les inspections ont porté principalement sur les aspects suivants :

- La tenue des dossiers (prescriptions)
- L'asepsie
- La protection envers les infections
- La ventilation et l'éclairage
- L'assurance responsabilité professionnelle obligatoire
- Les détecteurs de gaz propane

Les inspections ont été menées prioritairement selon les critères suivants :

- Nouveaux membres
- Visite régulière à tous les cinq ans

Les principales recommandations ont porté sur :

- Les prescriptions non signées par le professionnel
- L'oubli par le professionnel d'indiquer son numéro de membre
- Les vaccins
- Les détecteurs de gaz

Rapport des comités

suite

Normes d'équivalence

Membres du comité

Responsable Charles Carrier, t.d.
Jean-Luc Beaulieu, t.d.
Stéphane Provencher, t.d.
Linda Carbone, c.a.é.

Mandat

Étudier les demandes d'intégration pour les candidats possédant un diplôme décerné hors Québec et recommander les candidatures au Bureau pour fins d'intégration à la suite de l'évaluation de leurs compétences. Réviser le protocole des examens de l'Ordre afin qu'il corresponde au nouveau programme des techniques dentaires adopté par le ministère de l'Éducation. Recommander aux membres du Bureau de modifier le Règlement sur les normes d'équivalence pour l'adapter au programme des techniques dentaires.

Nombre de réunions : 2

Nombre de rencontres pour évaluation des dossiers : 7

Rapport

Au cours de l'année 2002-2003, le comité des normes d'équivalence a fait l'étude de quinze (15) dossiers. Il a recommandé l'intégration de huit candidats et invité les sept autres à une session d'examen. Trois candidats ont passé les examens et deux sont devenus membres de l'Ordre à la suite de la réussite de cet examen. Le troisième candidat a suivi une session de mise à niveau avant d'être intégré.

Promotion et Journées dentaires

Membres du comité

Responsable Raymond Haché, t.d.
Nathan Cohen, t.d.
Linda Carbone, c.a.é.
Catherine Arnoult

Mandat de promotion

Favoriser un plus grand rayonnement de la profession.

Mandat des Journées dentaires du Québec

Participer aux Journées dentaires du Québec afin de promouvoir la profession de technicien(ne) dentaire auprès des dentistes et favoriser également un plus grand rayonnement de la profession.

Nombre de réunions : 1

Rapport

Nous avons présenté le programme visant à promouvoir la profession de technicienne et technicien dentaire en participant aux Journées dentaires du Québec.

Rapport des comités

suite

Révision des plaintes

Membres du comité

Jean-Luc Beaulieu, t.d.
Réjean Brulé, t.d.
Rosaire Cayer
Stéphane Provencher, t.d.
Russel Théoret, t.d.

Mandat

Donner à toute personne qui le demande et qui a demandé au syndic la tenue d'une enquête un avis relativement à la décision du syndic ou d'un syndic adjoint de ne pas porter une plainte. (L.R.Q., chapitre C-26, art. 123.3).

Nombre de réunions : 0

Rapport

Le comité de révision des plaintes n'ayant reçu aucune plainte au cours de l'exercice 2002-2003, il n'a tenu aucune réunion.

Le Syndic

Syndic	Joanne Goudreault, t.d.
Syndic adjoint	Alfred Guirguis, t.d.

Rapport

Au cours de l'année 2002-2003, il n'y a eu aucune demande d'enquête. Aucune plainte n'a été portée par le syndic ou signifiée au bureau du syndic.

De nombreuses demandes d'information et de conseils provenant de membres, de clients, ainsi que du public (fait nouveau cette année) ont été soumises à l'attention du syndic.

Une lettre de recommandation a été adressée à un des membres de l'Ordre.

Aucune demande d'information, d'enquête ou de plainte ne sont en suspens au moment de la production de ce rapport annuel.

Joanne Goudreault, t.d.
Syndic



Tableau des membres

Nombre de membres au 31 MARS 2002	378
Nombre de membres au 31 MARS 2003	410

• Intégrations	37
• Réintégrations	29
• Radiations	32
• Décès	2

Nombre de membres selon les catégories

• Membres actifs	372
• Membres non actifs	15
• Membres nouvellement diplômés	12
• Membres honoraires	8
• Adhérents retraités	3
• Adhérents étudiants	67

Nombre de membres par région

• Région de l'Est	89
• Région de l'Ouest	303
• Autres régions	18

Montant des cotisations, selon les catégories

• Membres actifs	345 \$
• Membres non actifs	115 \$ (1/3 de la cotisation)
• Membres nouvellement diplômés	65 \$
• Membres honoraires	sans frais
• Adhérents retraités	52 \$
• Adhérents étudiants	sans frais

La cotisation annuelle est payable le **1^{er} avril de chaque année**

États financiers

au
31 mars
2003

Table des matières

18	Rapport du vérificateur
19	Résultats
20	Avoir des membres
21	Bilan
22	Flux de trésorerie
23	Notes complémentaires
24-25	Renseignements complémentaires

Réalisés par

FRANÇOIS MÉNARD, C.A., CMA, M. FISC.



Rapport annuel
2002 2003
17

États financiers au 31 mars 2003



FRANÇOIS MÉNARD, C.A., CMA, M. FISC.

9962, av. Christophe-Colomb, Montréal (Québec) H2C 2T6
Tél.: (514) 383-7301 Téléc.: (514) 383-4619

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Aux membres de
l'Ordre des techniciennes et techniciens
dentaires du Québec

J'ai vérifié le bilan de l'Ordre des techniciennes et techniciens dentaires du Québec au 31 mars 2003 et les états des résultats, de l'avoir des membres et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'organisme. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2003 ainsi que des résultats de son exploitation et l'évolution des liquidités pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.


FRANÇOIS MÉNARD, C.A., CMA, M. Fisc.

Montréal, le 5 mai 2003



États financiers au 31 mars 2003

RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2003

	<u>2003</u>	<u>2002</u>
REVENUS		
Cotisations des membres	123 298 \$	115 732 \$
Examen et adhésion	7 387	2 791
Placement	1 417	2 552
Publication	1 806	2 092
Annuaire des membres	22 505	15 682
Revenus divers	3 799	25 533
	<u>160 212</u>	<u>164 382</u>
DÉPENSES		
Frais d'administration (annexe 1)	88 364	85 973
Examens	2 210	1 001
Recrutement	1 780	135
Assemblée annuelle	2 086	3 166
Assemblées du bureau	2 434	2 492
Annuaire	19 905	13 917
Implantation du site internet	5 256	2 903
Comités (annexe 2)	16 782	40 143
Directorat de laboratoire (annexe 3)	25 094	13 235
	<u>163 911</u>	<u>162 965</u>
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES (DES DÉPENSES SUR LES REVENUS)	<u>(3 699) \$</u>	<u>1 417 \$</u>

États financiers au 31 mars 2003

AVOIR DES MEMBRES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2003

	<u>2003</u>	<u>2002</u>
SOLDE AU DÉBUT	29 412 \$	27 995 \$
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES (DES DÉPENSES SUR LES REVENUS)	<u>(3 699)</u>	<u>1 417</u>
SOLDE À LA FIN	<u>25 713 \$</u>	<u>29 412 \$</u>



États financiers

au 31 mars 2003

BILAN

31 MARS 2003

	<u>2003</u>	<u>2002</u>
ACTIF		
COURT TERME		
Encaisse et placements temporaires (note 2)	49 473 \$	82 570 \$
Débiteurs	1 055	4 177
Frais imputables au prochain exercice	<u>2 046</u>	<u>2 953</u>
	52 574 \$	89 700 \$
	<u><u> </u></u>	<u><u> </u></u>
PASSIF		
COURT TERME		
Créditeurs et frais courus	6 595 \$	40 504 \$
Revenus perçus d'avance	<u>20 266</u>	<u>19 784</u>
	26 861	60 288
AVOIR DES MEMBRES	<u>25 713</u>	<u>29 412</u>
	52 574 \$	89 700 \$
	<u><u> </u></u>	<u><u> </u></u>

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Administrateurs

FRANÇOIS MÉNARD, C.A., CMA, M. FISC.



États financiers

au

31 mars 2003

FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2003

	<u>2003</u>	<u>2002</u>
EXPLOITATION		
Excédent des revenus sur les dépenses (des dépenses sur les revenus)	(3 699) \$	1 417 \$
Variation des éléments du fonds de roulement ne constituant pas des liquidités		
Débiteurs	3 122	(2 968)
Frais imputables au prochain exercice	907	(1 900)
Créditeurs et frais courus	(33 909)	33 810
Revenus perçus d'avance	482	123
	<u>(29 398)</u>	<u>29 065</u>
AUGMENTATION DES LIQUIDITÉS	(33 097)	30 482
LIQUIDITÉS AU DÉBUT	<u>82 570</u>	<u>52 088</u>
LIQUIDITÉS À LA FIN	<u>49 473 \$</u>	<u>82 570 \$</u>



États financiers au 31 mars 2003

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2003

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme est constitué en vertu du code des professions, sanctionné par l'Assemblée Nationale du Québec.

2. ENCAISSE ET PLACEMENTS TEMPORAIRES

	<u>2003</u>	<u>2002</u>
Encaisse	9 078 \$	54 079 \$
Placements - marché monétaire, au coût	<u>40 395</u>	<u>28 491</u>
	<u>49 473 \$</u>	<u>82 570 \$</u>

États financiers au 31 mars 2003

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2003

	2003	2002
ANNEXE 1 - FRAIS D'ADMINISTRATION		
Honoraires de gestion	57 800 \$	55 000 \$
Honoraires du président	10 000	10 000
Honoraires professionnels	2 668	1 635
Frais de bureau	3 241	2 515
Dons	100	1 100
Timbres et impression	2 155	2 675
Frais de représentation et déplacement	3 807	4 806
Télécommunications	2 765	2 654
Assurances	1 202	997
Taxes	1 428	1 404
Cotisation et abonnement	2 938	2 942
Intérêts et frais bancaires	260	245
	<u>88 364 \$</u>	<u>85 973 \$</u>

ANNEXE 2 - COMITÉS

Publications	4 159 \$	4 921 \$
Formation continue	1 973	157
Inspection professionnelle	3 288	4 503
Syndic et discipline	1 200	1 253
Équivalence	403	156
Mobilité de la main d'oeuvre	3 730	25 688
Avenir de la profession	2 029	3 465
	<u>16 782 \$</u>	<u>40 143 \$</u>



États financiers au 31 mars 2003

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2003

ANNEXE 3 - DIRECTORAT DE LABORATOIRE

	<u>2003</u>	<u>2002</u>
Salaires et charges sociales	13 094 \$	13 074 \$
Honoraires professionnels	8 017	---
Frais de réunions	1 862	---
Déplacement	1 473	161
Timbres et impression	<u>648</u>	<u>---</u>
	<u>25 094 \$</u>	<u>13 235 \$</u>



**L'appartenance à un Ordre
à titre réservé
a toujours été
un gage de compétence**

(SOURCE : C.I.Q.)



www.ottdq.com

500, rue Sherbrooke Ouest
Bureau 900
Montréal, Québec
H3A 3C6

Téléphone
(514) 282-3837

Télécopieur
(514) 844-7556

Courriel
ottdq@affaires.com